

**MAIRIE DE SOULAINES SUR AUBANCE****COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2017**

**Date de convocation** : 23 mars 2017

Le 28 mars 2017, à 19h00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COLAS, Maire.

**Etaient présents** : Michel COLAS, Michel ROBERT, Marie SALLÉ, Claude LEGUILLON, Marie-Jo PERTUE, Christian BONFANTI, Yannic ROBIN, Médy COTTET, Nathalie HUBERT.

**Était (ent) absent (s) excusé(s)** : Christophe GOURICHON qui a donné pouvoir à Michel COLAS, Marie-Claude GUILLOT, Christine CHAUVEAU qui a donné pouvoir à Michel ROBERT, Pascal FERRAND qui a donné pouvoir à Christian BONFANTI, Alain PHILIPPE, Alain AGATOR qui a donné pouvoir à Nathalie HUBERT.

**Était (ent) absent (s) non excusé(s)** : /

**Secrétaire de séance** : Yannic ROBIN

**Date de publication** : 30/03/2017

22 / 2017

**RENOVATION DE LA TOITURE AVEC POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES DE LA SALLE H. CORTEQUISSE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE**

M. le Maire expose que la commune de Soulaines sur Aubance prévoit de réaliser des travaux de rénovation et d'agrandissement de la salle communale H. Cortequisse.

Ces travaux ont pour objectif d'améliorer l'isolation de cette salle, principalement énergétique mais aussi phonique puisqu'elle se situe dans le bourg (phase 1). Et qu'il est envisagé, en phase 2, des travaux de toiture, de refonte de charpente, et l'installation de panneaux photovoltaïques.

Il ajoute que le coût prévisionnel des travaux (phase 2) est estimé à 46 176,00 euros HT. Ces travaux sont programmés sur la période de juin/juillet 2017.

Le plan de financement se décomposerait comme suit.

Libellé de l'opération	Dépenses HT	Recettes
Travaux	46 176,00 €	
Participation Réserve Parlementaire sollicitée :		10 000,00 €
DETR 35%		16 000,00 €
Autofinancement et/ou emprunt		20 176,00 €
<b>SOIT TOTAL HT</b>	<b>46 176,00 €</b>	<b>46 176,00 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal,

- accepte le plan de financement tel que présenté ;
- sollicite une subvention au titre de la Réserve Parlementaire

Les crédits sont prévus au Budget Primitif 2017.

A SOULAINES SUR AUBANCE, le 30 mars 2017

Le Maire  
Michel COLAS

